

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 11 mars 2019 dans les locaux de l'EPF Normandie à ROUEN, sous la présidence de M. Luc LEMONNIER, en présence du représentant de Mme la Préfète de la Région Normandie, de M. Philippe SIMEON-DREVON, Contrôleur Général Économique et Financier, et de M. Patrick MOREL, Agent comptable de l'EPF Normandie,

- VU** le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2014-1732 du 29 décembre 2014, n°2015-979 du 31 juillet 2015 et n°2018-777 du 7 septembre 2018, l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n°2011-1900 du 20 décembre 2011,
- VU** le contrat du Programme d'Action Foncière signé le 14 janvier 2014 liant la Communauté d'Agglomération Seine Eure (**CASE**) et l'Etablissement Public,
- VU** la délibération en date du 28 juin 2018, par le Conseil communautaire de la CASE sollicitant l'intervention de l'EPF dans le cadre du Programme d'Action Foncière,
- VU** les estimations en date du 06 juillet 2018 réalisées par France Domaine,
- SUR** les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
D E C I D E**

D'acquérir, à la demande de la **Communauté d'Agglomération Seine Eure** (Eure) des ensembles immobiliers en bordure de l'emprise de l'axe structurant Louviers- Incarville-Le Vaudreuil-Val de Reuil, afin d'envisager la restructuration et la reconstitution des îlots de la façade Est de la rue.

Les immeubles concernés par cette extension de périmètre sont les suivants :

Commune de LOUVIERS

Section	Numéro	Superficie (m ²)	Adresse
BD	161	257	16 rue du Gouverneur Noufflard
BD	267	1 255	7 rue Caroline
BD	268	430	3 rue Caroline
BD	269	1 217	27 rue du 11 novembre
BD	16	174	8 rue Vignon Angélique
BD	23	152	10 rue Vignon Angélique
BD	34	109	2 rue des Martyrs de la Résistance
BD	40	190	3 impasse de la poste
BD	41	253	5 impasse de la poste
BD	485	419	15 rue Félix
BD	508	147	17 rue Félix
BD	522	223	Rue du Gouverneur Noufflard
BD	545	685	20 rue du 11 novembre 1918
TOTAL		5 511	

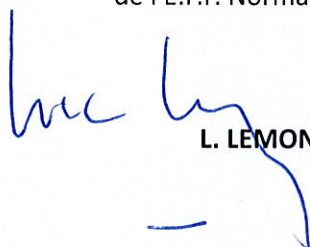
Cette intervention a pour objet, de proposer de nouveaux logements ainsi que des locaux commerciaux ou tertiaires.

En tout état de cause, la collectivité, pour répondre aux critères posés par le programme pluriannuel d'intervention de l'EPF devra réaliser, sur les emprises dédiées à l'habitat une programmation comportant au minimum 30 logements à l'hectare, dont au minimum 20 % de logements locatifs sociaux.


La durée de portage pour cette intervention est fixée à 5 ans.

L'enveloppe projet est majorée de 2 500 000 € pour être fixée à **8 000 000 € (Compte 924 108 - CASE " AXE STRUCTURANT Louviers- Incarville-Le Vaudreuil-Val de Reuil")**.

Pour Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie, absent,


L. LEMONNIER

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,


G. GAL

Délibération approuvée
A Rouen, le **18 MARS 2019**
La Préfète,

l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques"



Dominique LEPETIT